

Info Mairie

Commune de Nantouillet



NUMÉROS UTILES :

MAIRIE DE
NANTOUILLET:
01.64.36.24.06

MAIRIE DE GRESSY:
01.60.26.11.15

MAIRIE DE
SAINT-MESMES:
01.60.26.24.20

COMMISSARIAT DE
VILLEPARISIS:
01.60.21.36.50

COMPLEXE PLAINE
OXYGÈNE :
09.71.00.00.00

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

LUNDI: DE 13H30 À 16H30
MARDI: DE 9H30 À 12H30
JEUDI: DE 9H30 À 12H30
ET DE 13H30 À 16H30
VENDREDI: DE 13H30 À 17H30
SAMEDI: DE 9H À 12H

LE SECRÉTARIAT DE
MAIRIE SERA FERMÉ

JEUDI 05 MARS 2015
ET
JEUDI 19 MARS 2015

EN CAS D'URGENCE,
CONTACTEZ LE
07.62.56.24.06

Inscriptions scolaires Rentrée 2015



12, avenue du Château
77410 Gressy-en-France
☎ : 01.60.26.11.15



Les parents des enfants nés en 2012 sont invités à venir en Mairie de Gressy, au 1er étage, jusqu'au 15 mars 2015, pour inscrire leur(s) enfant(s) pour la prochaine rentrée scolaire.

Les inscriptions se feront du 04 au 31 Mars 2015 :

- Les mercredis de 9 heures à 12 heures,
- Les vendredis de 14 heures à 17 heures 30,
- Sur rendez-vous en appelant au 01.60.26.07.40.

Il convient de vous munir impérativement des documents suivants:

- Livret de famille,
- Carnet de santé,
- Justificatif de domicile,
- Certificat médical précisant :
 - * Que l'état de santé et de maturation physiologique de l'enfant est compatible avec la vie en milieu scolaire,
 - * Que les vaccinations obligatoires pour son âge sont à jour.



Je Sauve une Vie !

La Municipalité du Mesnil-Amelot vous propose une demi-journée de prévention, en présence des Sapeurs-Pompiers, de la Police Nationale et de la Prévention routière, le **Samedi 14 mars 2015 de 14 heures à 18 heures**. Rendez-vous à la **Salle Polyvalente Maurice Droy, rue du Stade Sauvanet**. Vous pourrez suivre une formation premiers secours, défibrillateurs, position latérale de sécurité, vérifier que vous et vos enfants êtes bien attachés en voiture, simuler un accident dans une voiture tonneau en toute sécurité, vous inscrire pour un prochain don du sang et comprendre quels sont les risques de l'alcool, du cannabis ou d'un simple sms au volant ! Les enfants sont attendus sur un parcours « sécurité routière » **avec leur vélo en bon état. Le port du casque est obligatoire !**



Communiqué de presse

Dammartin-en-Goële, le 16 février 2015

LA CCPMF FACE À UN NOUVEAU DÉNI DE DÉMOCRATIE

La Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF) prend note du rejet de l'amendement visant à préserver l'intégrité de son périmètre actuel, lors de la Commission Régionale de Coopération Intercommunale (CRCI) qui s'est tenue le 12 février 2015 en Préfecture de Région.

Après la présentation par le Préfet de Région, le 28 août dernier, du projet de démantèlement de la CCPMF, qui a eu lieu en l'absence d'obligation juridique et sans consultation ni concertation des acteurs concernés, la communauté de communes fait face aujourd'hui à un nouveau déni de démocratie.

Un amendement rejeté alors que plus des 2/3 des membres de la CRCI l'ont approuvé !

Jugeant inacceptable le projet préfectoral proposant le rattachement de 17 de ses communes vers une communauté d'agglomération géante pilotée depuis le Val d'Oise, la CCPMF a déposé un amendement face à un projet qui engageait pour les années à venir la qualité et la proximité des services publics fournis aux habitants.

Or, alors que 63 membres sur 76, soit bien plus des 2/3 de l'assemblée, ont voté en faveur de cet amendement, il aura seulement fallu 11 voix contre sur 17 au niveau du Val d'Oise pour le rejeter. La loi prévoit, en effet, qu'un amendement ne peut être adopté que s'il recueille les 2/3 des voix de la CRCI et 2/3 des voix des représentants de chaque département concerné.

Notons que toutes sensibilités confondues, la Seine-et-Marne a été unanime pour soutenir cet amendement et à s'opposer au démantèlement de la CCPMF.

Aussi, si l'on considère que la grande majorité des membres de cette assemblée, quelle que soit leur appartenance politique, s'est prononcée en faveur de cet amendement, on peut se demander si ce n'est pas au mépris de l'intérêt des populations mais au profit de calculs politiques que les membres du Val d'Oise se sont positionnés.

La CCPMF n'exclut pas de déposer un recours pour défendre l'intérêt de sa population

Dans l'optique de la prochaine réunion de coopération intercommunale qui se tiendra en mai, la CCPMF n'exclut pas de déposer un recours pour faire entendre la voix de ses habitants, qui se sont, notamment, exprimés à travers une pétition contre le démantèlement (6000 signatures à ce jour).

Ainsi, tous les élus de la CCPMF restent mobilisés pour un projet de territoire préservant son périmètre pour assurer la continuité et la meilleure qualité de service aux habitants.

RAPPEL

L'Association Multisports de Nantouillet finance une partie de votre licence sportive 2015

Dans l'Info-Mairie du mois de Janvier 2015, vous avez pu lire que l'Association Multisports de Nantouillet vous proposait de financer une partie de vos licences sportives.

La date limite pour faire votre demande est fixée au **1er mars 2015**, ne tardez pas à retourner votre coupon accompagné des justificatifs demandés :

-Photocopie de votre licence 2015,
-Justificatif de paiement de votre licence 2015

LIMITÉ A DEUX LICENCES PAR FOYER



L'Association Sportive de Messy (Section PING-PONG) s'installe à Nantouillet

Suite à des travaux de rénovation de la salle communale de Messy, l'Association Sportive de Messy (ASM) se retrouve sans locaux pour dispenser ses cours de Ping-Pong.

Les communes de Messy et de Nantouillet sont liées du fait de leur proximité géographique, et sont amenées à travailler ensemble sur bien des projets (RPI, Intercommunalité...).

Devant la demande de cette association, je n'ai pas hésité à mettre à leur disposition la salle polyvalente du Parc de la Nourrie, à titre gratuit, durant la durée des travaux de la salle de Messy (jusqu'à fin août 2015).

D'une part car cette organisation n'engendre aucun frais supplémentaires de ménage pour la commune dans la mesure où l'ASM occupera la salle les lundis soirs (en dehors des vacances scolaires) et que le ménage de celle-ci est effectué le mercredi.

D'autre part car l'ASM permettra aux Nantolétains de participer, gratuitement, aux entraînements de Ping-Pong.

Ainsi, Chers Nantolétains, je vous convie à partager un moment convivial autour du Ping-Pong, tous les lundis soirs (hors vacances scolaires) à partir du 2 mars 2015 à 20h30, dans la salle polyvalente du Parc de la Nourrie.

Le Maire,
Yannick URBANIAK



Planning de Ramassage des Déchets

Collecte des Extra-Ménagers
Année 2015



Jeudi 21 mai 2015
Jeudi 20 août 2015
Jeudi 19 novembre 2015

Collecte Déchets-Verts
Année 2015



Tous les Mercredis
Du 1^{er} avril 2015 au 25 novembre 2015 inclus.
Sortir les sacs la veille au soir
Les sacs à déchets-verts sont en vente au
secrétariat de mairie
au tarif de 3 € les 10.

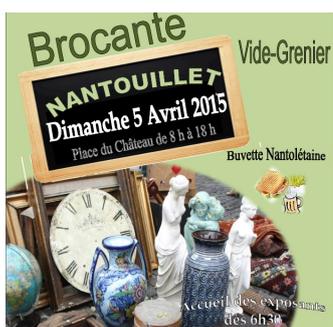
Démonstration feu artificiel



Pour la troisième année consécutive, Monsieur Johann Raclot, artificier, a retenu le Parc de la Nourrie, pour y réaliser sa démonstration de feu d'artifice 2015 qui se déroulera le **Samedi 7 Mars 2015 à partir de 19 heures 30.**

Cette année, le thème est: « Feu d'Artifice Musical, Variété Internationale ».
Comme toujours, tous les Nantolétains y sont conviés, seul l'accès à la salle polyvalente sera réservé aux professionnels.

Brocante - Dimanche 05 Avril 2015



Les inscriptions pour la brocante Nantolétaine du **Dimanche 5 avril 2015** sont ouvertes.

Le bulletin d'inscription, déposé dans vos boîtes aux lettres, est à retourner au **Comité des Fêtes (SLD - NANTOUILLET), 26 bis, Grande Rue 77230 NANTOUILLET.**

Élections départementales - 22 & 29 mars 2015



Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Elles auront lieu les 22 et 29 mars 2015. A compter de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

A ce titre, Monsieur le Maire remercie les bénévoles inscrits pour la tenue des bureaux de vote des deux tours.